Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 28 (1970)

Heft: [1]: L'avenir de la démocratie en Suisse : le rôle des partis politiques

Artikel: L'alliance des indépendants

Autor: Gehrig, Alfred

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-136601

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Alliance des Indépendants

Alfred Gehrig Conseiller national, Directeur de Migros-Genève, Genève

Si j'ai bien compris les organisateurs de ces journées, ils voudraient que l'on s'interroge sur le rôle que pourront — ou que devraient — jouer les partis politiques dans l'avenir de notre démocratie.

Un coup d'œil en arrière, d'abord: au sens où nous l'entendons aujourd'hui, nos partis politiques sont nés avec la Confédération moderne, durant la douzaine d'années qui précéda la Constitution fédérale de 1848, à l'époque dite « de la Régénération ». A l'époque, on pouvait nettement distinguer quatre tendances chez nous: les *libéraux* étaient conservateurs, fédéralistes et généralement protestants. Les conservateurs étaient avant tout influencés par l'élément religieux catholique-romain. Les radicaux étaient soucieux d'asseoir la démocratie directe, ils désiraient donner au peuple beaucoup de droits; en matière économique, ils étaient progressistes par rapport aux libéraux... et ils tenaient au pouvoir. Quant aux socialistes, issus pourtant de la Société du Grütli, ils étaient avant tout révolutionnaires et internationalistes. Vous constaterez avec moi que bien des choses ont changé depuis lors...

Je pense sincèrement que nos partis ont joué un rôle considérable, un rôle positif dans l'histoire de la Confédération moderne. Ils ont grandement contribué à souder une nation faite d'éléments hétéroclites au départ, si bien que la Confédération a « tenu », lorsque les menaces se sont présentées, en 1871, en 1914-1918 et encore en beaucoup d'autres occasions.

C'est, je pense, après la Première Guerre mondiale que nos partis ont perdu du terrain. Et c'est vers les « années 30 » que l'on commence à percevoir le clivage entre le « pays légal » et le « pays réel ». Les grands partis bourgeois étaient sans doute usés par le pouvoir, les socialistes fatigués par l'opposition. En tout état de cause, la grande crise économique a démontré que les citoyens ne se sentaient plus intimement liés aux partis traditionnels. D'aucuns les désertèrent franchement, d'autres cessèrent simplement « d'y croire ». Ce fut l'époque où les extrémistes de gauche et de droite — mais souvent d'obédience étrangère — connurent chez nous leurs succès les plus marquants. La jeunesse, surtout, se sentit attirée par ce qu'on lui faisait prendre pour des idées neuves et propres. On lui disait que les partis traditionnels étaient corrompus et dégénérés, alors qu'ils étaient surtout fatigués et qu'ils avaient perdu le contact avec la base. A trop se cantonner dans la défense de positions que l'on croit acquises, on risque de perdre sa raison d'être. A l'époque, il fallut que la menace hitlérienne se précise pour que le pays fasse bloc à nouveau. C'est donc le danger extérieur qui parvint à ressouder notre unité bien plus que les partis politiques, ossature de notre démocratie directe.

Aujourd'hui, c'est-à-dire trente ou quarante ans plus tard, certaines choses ont changé, bien sûr. A Genève, l'Union nationale a disparu, comme en Suisse alémanique les « fronts ». En Pays de Vaud, la Ligue vaudoise ne réclame plus d'uniformes verts et blancs pour un bataillon de carabiniers qui ne comprendrait exclusivement que d'authentiques soldats vaudois. Mais de Genève à Zurich, une certaine extrême-droite montre à nouveau des

tendances xénophobes. Certains s'y laissent prendre. D'autres, plus nombreux sans doute, rallient des groupements maoïstes ou castristes. Certains de ces jeunes viennent de milieux bourgeois, sont souvent des fils à papa; d'autres viennent en droite ligne du Parti du travail, lui aussi blanchi sous le harnais, depuis le temps qu'il prêche la révolution marxiste. On aurait tort de mépriser — comme certain grand général — ces « groupuscules » de droite ou de gauche: on y rencontre parfois des éléments d'élite... que les partis traditionnels et trop traditionalistes n'ont pas su retenir ou attirer.

Parce que, comme quarante ans auparavant, ces grands partis sont beaucoup trop sûrs de leur fait. Parce que, aujourd'hui comme alors, ils se cantonnent trop souvent dans la défense d'intérêts qui leur sont particuliers. Parce que souvent ils vivent dans le passé plutôt que de faire de la prospective.

D'ailleurs, nos grands partis ont à peu près tous connu une crise intérieure. Ce qui m'attriste le plus, c'est de constater que, après un temps d'inquiétude, l'appareil de ces partis se ressaisit toujours; on assiste alors à une « reprise en main » que les éléments rétrogrades dirigent et dont l'« aile marchante » du parti en question fait les frais. Etonnezvous, après cela, si les dirigeants politiques perdent le contact avec la base et si les partis perdent de leur attrait.

Pour arriver dans la vraie politique, chez nous, il faut être quelqu'un dans la quarantaine, au moins. Et vous voudriez que la jeunesse se sente attirée par la politique? Les problèmes techniques attirent bien davantage les jeunes élites. Une grande partie des éléments valables deviennent des technocrates et ne trouvent aucun attrait à la politique.

Si les partis politiques veulent jouer, dans la Suisse de demain, le rôle qui devrait être le leur, ils doivent

- élargir leur horizon,
- savoir placer l'intérêt du pays au-dessus des intérêts particuliers,
- combler le fossé qui les sépare de la base,
- cesser de vivre dans le passé et faire une belle place aux jeunes et à ce que leurs idées ont de positif,

sans quoi le rôle des partis continuera à s'amenuiser. Mais qui prendrait leur place? Les syndicats et les associations économiques ou patronales? Rien n'est moins certain. Nous risquons donc un vide politique, tout simplement, et cela à une époque où notre monde est en pleine mutation, où notre infrastructure a besoin d'être renouvelée... et repensée d'abord. En un mot, le rôle des partis politiques dans la Suisse de demain me paraît tout tracé: il faudrait simplement — mais ce n'est pas simple du tout — que les dits partis évoluent. Il est bien tard, mais il n'est pas encore trop tard, pour que les partis redeviennent ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être.

Des principes et des thèses de l'Alliance des Indépendants

Certains lecteurs me reprochent déjà, peut-être, de m'exprimer de manière bien pragmatique. C'est que je ne suis pas universitaire et je n'en éprouve pas la moindre gêne. Ce que je suis? Suisse d'abord, et qui essaye d'être un bon Suisse. Je fais de mon mieux pour assumer mes responsabilités. Comme chef d'entreprise, par exemple. Je tente donc d'être un patron convenable pour mes collaborateurs. Et comme l'entreprise que je dirige a l'ambition d'être beaucoup plus qu'un distributeur tout court, j'essaie de réaliser sur le

plan pratique les principes du capital à but social. Si bien que je m'occupe non seulement de toutes sortes d'activités économiques et industrielles sur le plan suisse, mais également de nombreuses activités culturelles de notre Société coopérative qui ont un rayonnement extraordinaire au sein de notre population. Et lorsqu'on m'a demandé, il y a quelques années, de défendre nos principes au Conseil national, j'ai pensé que je devais accepter. C'est pourquoi mes collaborateurs me voient moins souvent qu'il serait nécessaire, probablement.

Me voici donc dans l'arène politique. Je vous ai dit, il y a un moment, ce que je pensais des partis. Je me suis exprimé en citoyen; c'est ce que je fais à Berne. L'Alliance des Indépendants n'est pas, à proprement parler, un parti, du moins pas au sens où on l'entend généralement. Au début, en 1935, elle avait même refusé de se donner un statut, des organes constitués et, pourtant, sept Indépendants venaient d'entrer d'un coup au Parlement. A la fin 1936, on finit tout de même par se constituer! Il y eut, au sein de l'Alliance, des délégués, des comités, un appareil en quelque sorte. Et il y eut l'énoncé de principes, au nombre de 27. L'Alliance préfère les principes aux dogmes. Nous nous défendons d'ailleurs d'être dogmatiques, mais nous demeurons fidèles à nos principes, aux idées et idéaux de notre mouvement, si vous voulez. Dès le début, nous n'avons pas établi un programme rigide, mais, lorsque des problèmes se posaient sur le plan helvétique, l'Alliance élaborait à chaque fois un programme ad hoc. Tout le monde est-il conscient du nombre infini d'initiatives de l'Alliance des Indépendants qui, sur le plan parlementaire suisse, ont largement influencé les décisions finalement prises dans tous les domaines de la vie de notre pays? Ceux qui ont suivi la vie politique ces dernières décennies, avant, pendant et après la guerre, ne peuvent oublier la contribution féconde et efficace des parlementaires de l'Alliance des Indépendants durant ces années décisives. Puis, en 1967, comme trente années s'étaient écoulées depuis la rédaction de nos principes, nous avons rédigé des thèses. Et comme rien ne devient plus simple avec le temps, même en politique, il y eut 52 thèses qui constituent comme une adaptation, une actualisation des 27 principes énoncés en 1936 1.

Pour bien saisir le sens de nos principes et de nos thèses, il faut, je pense, savoir comment et pourquoi l'Alliance des Indépendants est née. D'après moi, elle fut créée pour deux raisons surtout: d'une part, ses fondateurs, G. Duttweiler en tête, avaient conscience des menaces totalitaires qui planaient sur notre pays depuis 1933... et de la carence des partis bourgeois. S'étant rendu compte à quel point était souvent stérile et esclave des chemins battus toute activité politique, ils voulaient, par l'apport de nouvelles idées, de nouvelles solutions, créer un renouveau de la vie politique de notre pays, réveiller le peuple et provoquer la discussion. D'autre part, et ceux d'entre vous qui ont vécu cette époque le savent bien, le fondateur de Migros constatait que ses adversaires combattaient efficacement son œuvre sur le plan parlementaire aussi. Pour ne citer qu'un seul exemple, le 14 octobre 1933, les Chambres fédérales avaient voté une loi qui bloquait net toute extension de son entreprise. Parallèlement, dans de nombreux cantons, on frappait Migros et ses camions de taxes énormes dans le but de paralyser toute activité. C'est alors que quelques-uns de ses amis et proches collaborateurs proposèrent à G. Duttweiler d'entrer dans la politique. Il a dit plus tard que ses amis l'y avaient fait entrer de force, et c'est exact, dans une certaine mesure.

¹ J'ai demandé qu'on mette à disposition de tous les participants à ces Journées un exemplaire de ces thèses; j'espère, Mesdames et Messieurs, que vous trouverez le temps d'y jeter un coup d'œil.

Il serait faux — et simpliste — de déduire de ce que je viens de dire que l'Alliance ne serait née et qu'elle n'existe que pour la défense des intérêts économiques. Migros, en 1935, était encore une société par actions, et G. Duttweiler en était le « patron ». Dès son entrée dans la politique, il fit modifier les statuts de la Société qui, désormais, ne revendiqua plus de bénéfices ni d'intérêts sur son capital, mais mit l'entreprise au service de tâches d'intérêt général. De plus, G. Duttweiler renonça, pour tout le temps où il exercerait un mandat politique, à la moitié de son salaire et l'attribua à des œuvres de bienfaisance.

L'Alliance au service de Migros? Dans les principes énoncés en 1936, la liberté du commerce et de l'industrie ne prenait place qu'au onzième rang, après la politique extérieure, la défense nationale, les droits de la personne, et j'en passe. Quant aux thèses de 1967, elles se rapportent aux transformations de notre monde, aux rapports multinationaux et aux institutions internationales, à la défense nationale, à notre Constitution, à notre jeunesse, à la formation postscolaire, à la recherche, à la santé publique, à l'aménagement du territoire, à l'économie publique, à la politique financière du pays, à son agriculture et à sa politique sociale.

Puisque vous pouvez parcourir ces thèses dans le détail de leurs 27 petites pages, je m'en voudrais de vous ennuyer, en les développant toutes devant vous. Je reviendrai tout à l'heure à certaines d'entres elles, puisqu'on me demande de dire ce que nous pensons de quatre problèmes qui se posent à notre pays.

Laissez-moi simplement vous dire ce que, d'ailleurs, vous n'ignorez pas: l'Alliance se veut opposition constructive, à chaque fois et dans chaque domaine où cela nous paraît nécessaire. Elle défend et appuie la politique du Conseil fédéral dans tous les domaines où elle peut le faire en toute conscience. Faut-il l'appeler « opposition nationale »? Je ne sais. En tout état de cause, voici trente-cinq ans bientôt qu'elle existe et qu'elle se porte bien. Probablement parce qu'elle a toujours su apporter des éléments revivifiants à la vie politique parfois un peu terne de la Suisse. Vous me direz, non sans raison, qu'en Suisse romande, l'Alliance a bien de la peine à percer en force. J'en tombe d'accord avec vous. Mais on ne m'a pas demandé d'en analyser ici les raisons. Sans extrapoler outre mesure, je peux cependant vous prédire que l'Alliance aura bientôt sa place au soleil, en pays romand aussi. Elle y réussira dans la mesure où elle parviendra à attirer et à convaincre les jeunes. Et je vous assure qu'elle est décidée à y parvenir.

Quelques exemples illustrant notre position

a) L'initiative dite « Schwarzenbach »

L'Alliance des Indépendants a dit bien haut, dès le lancement de l'initiative contre la surpopulation étrangère, qu'elle la combattrait vigoureusement; c'est ce qu'elle fait, avec tous les moyens dont elle dispose. Nous ne sommes pas seuls dans ce cas. L'unanimité des groupements politiques du pays semble, pour ainsi dire, totale en la matière. Mais cela ne suffit pas. L'initiative en question est la deuxième du genre. Lorsqu'on fait appel à la xénophobie, ce n'est jamais en vain, l'histoire l'a prouvé. Mais il y a davantage, ici, que des sentiments xénophobes. Nous n'avons pas réussi, en quelques lustres, à intégrer les centaines de milliers d'étrangers auxquels, pourtant, nous avons demandé de venir chez nous. A tout seigneur, tout honneur: le Conseil fédéral s'est contenté de trouver, périodiquement, des solutions à la petite semaine qui, elles, n'ont contenté personne... et qui n'ont

rien résolu. Il y a pour le moins dix ou douze ans que le gouvernement aurait dû proposer aux Chambres un véritable programme pour régler à temps les problèmes de la limitation et de l'intégration de la main-d'œuvre étrangère. Les Chambres fédérales, de leur côté, auraient pu faire ce qui est en leur pouvoir. On parle aujourd'hui de modifier notre Constitution pour accélérer la naturalisation de certains étrangers. Mais il est des cas que le législateur pourrait régler de sa propre compétence. J'en cite un seul, fréquent chez nous: celui des enfants de mère suisse par filiation et dont les parents sont domiciliés chez nous au moment de la naissance. L'article 44 de la Constitution fédérale stipule que le législateur peut statuer que ces enfants — qui sont légion chez nous — seront Suisses dès leur naissance. Les Chambres, jusqu'ici, n'ont rien fait dans ce sens.

Et qu'a-t-on fait, chez nous, pour intégrer — c'est-à-dire pour assimiler — les travailleurs étrangers qui œuvrent en Suisse depuis dix ans ou plus? Pour assimiler leurs enfants? Bien peu de chose.

Il y a le problème du logement: les entreprises qui engagent des étrangers leur assurent fréquemment le gîte, plus rarement un appartement. Mais elles ne s'occupent guère de loger leurs salariés suisses, estimant sans doute que ces derniers sont assez grands pour trouver à se loger sans aide. De là un certain malaise, et à Genève je suis bien placé pour m'en rendre compte. Mon canton d'adoption a toujours hébergé une très forte proportion d'étrangers. Depuis quelques années, certains xénophobes mêlent adroitement le problème des fonctionnaires internationaux — qui disposent de salaires élevés et qui ont contribué malgré eux, probablement, à faire augmenter le prix des loyers et à raréfier les appartements — à celui de la main-d'œuvre étrangère. Les Suisses habitant Genève et cherchant à se loger voteront-ils l'initiative Schwarzenbach?

Certes, il faut que celle-ci soit vigoureusement rejetée: pour que notre économie continue à « tourner » et aussi pour le renom de notre pays, dit hospitalier. Mais il importe aussi d'empoigner énergiquement *tous* les problèmes que pose, chez nous, la main-d'œuvre étrangère et de leur trouver des solutions qui soient applicables et justes. Je vous assure que l'Alliance des Indépendants s'y emploie et qu'elle essaie de le faire intelligemment.

b) L'aménagement du territoire

Depuis bien des lustres, l'Alliance des Indépendants tente de promouvoir un aménagement effectif de notre territoire. Il suffit de voyager à travers notre pays et de se promener dans nos cantons pour constater qu'on a beaucoup péché dans ce domaine. Un peu partout, on a construit sans plan d'ensemble. La protection de la nature a beaucoup souffert. Les zones de verdure, indispensables, manquent. Dans certaines régions, les meilleures zones agricoles ou viticoles ont été abîmées par la construction de routes ou de logements. Ailleurs, on a négligé l'expansion de régions qui auraient grandement besoin d'un développement économique. On a aussi compromis, dans bien des cas, le tracé rationnel des futures voies de communication. Tout cela coûte cher — et coûtera encore très cher — à la communauté nationale. Quant à la spéculation foncière, si malfaisante, on a pris trop tard et trop incomplètement les mesures qui s'imposaient pour l'endiguer, si bien que cette spéculation continue.

Pour sauver ce qui peut l'être encore, il faut procéder, à tous les niveaux de notre démocratie, à des études prospectives d'aménagement. Dans le canton de Genève, les communes rurales et suburbaines ont donné l'exemple des études alvéolaires intercom-

munales. Cette collaboration « verticale » doit s'intensifier, dans une démocratie qui repose sur l'autonomie communale. Mais les communes — comme les cantons — manquent des moyens légaux et financiers pour mettre rationnellement à exécution les projets résultant de leurs études. Souvent, par exemple, on procède à de grands travaux, alors qu'on sait parfaitement qu'il faudra tout recommencer dans cinq, dix ou quinze ans. Quant aux remaniements parcellaires, indispensables, ils demeurent fréquemment en suspens.

Tout ce que je viens de dire peut se projeter également sur le plan national. On a trop souvent confondu « fédéralisme » avec « défense des intérêts particuliers », et c'est ce qui risque de nous perdre.

En septembre dernier, le peuple a accepté, en votation fédérale, deux articles constitutionnels complémentaires à propos du droit foncier. Sur le plan suisse, l'Alliance des Indépendants avait estimé le projet insuffisant, surtout parce qu'il ne faisait pas effectivement obligation aux cantons de procéder à un aménagement du territoire; c'est pourquoi l'Alliance recommandait le rejet du projet sur le plan national. L'Alliance genevoise — tout comme nos amis bâlois d'ailleurs — a, par contre, proposé de voter oui. Nous avons pensé qu'« un tiens valait mieux que deux tu l'auras ». Nous avons donc voulu doter la Confédération de moyens qui lui permettraient de planifier à long terme. Mais ces nouveaux articles constitutionnels, 22 ter et quater, ne sauraient constituer qu'un début: si nous ne parvenons pas — dans ce domaine, comme dans bien d'autres — à placer l'intérêt bien compris de la communauté nationale au-dessus d'intérêts particuliers, c'est un pays en piètre état que nous allons léguer à nos enfants.

c) Extension de l'autonomie de l'université — rôle de celle-ci dans la vie de la cité

On me demande d'aborder ici — sur deux points très précis — les problèmes de l'université. Commerçant, je le fais dans la double perspective du citoyen et du chef d'entreprise qui a déjà engagé pas mal d'universitaires fraîchement diplômés.

On parle beaucoup à Genève de doter l'université d'un statut de fondation de droit public et vous savez que l'actuel projet de loi sur les structures et l'organisation de l'université parle précisément de transformer celle-ci en établissement de droit public. Elle disposerait alors d'une grande liberté dans son organisation, dans son administration, dans le recrutement de son corps enseignant, dans la gestion de ses ressources et de ses dépenses et dans la définition du contenu et des buts de l'enseignement. A Genève, si l'on tient compte des constructions universitaires, notre Alma Mater dépend actuellement de quatre — je dis bien: quatre — départements cantonaux (Travaux publics, Hygiène publique et Prévoyance sociale, Finances et Instruction publique). Vous pouvez donc imaginer les problèmes de coordination que cela implique et les difficultés qui en résultent pour son développement, à une époque où la recherche et l'enseignement deviennent toujours plus techniques; nous comprenons ainsi les thèses des partisans de l'autonomie.

Mais cette solution comporterait également des risques. Je pense notamment à l'effacement progressif de tout contrôle politique sur les buts de l'enseignement et sur la manière dont se recrute le corps enseignant. Je verrais là un certain danger. D'une part, on assisterait probablement au renforcement d'un certain esprit de chapelle, dont le corps enseignant n'est pas plus exempt que certains milieux politiques; la cooptation ne constitue pas forcément le meilleur mode de recrutement. D'autre part, si l'université opérait en dehors de tout contrôle politique, on verrait sans doute se créer des groupes de recherches para-

privés. Je crois sincèrement à la nécessité de rapports suivis entre l'économie privée et l'université. J'y reviendrai tout à l'heure, mais il faut que ces rapports demeurent subordonnés à l'intérêt de la collectivité dont les pouvoirs publics ont la responsabilité.

Quant aux rapports entre l'université et la cité, je pense qu'ils doivent être intensifiés. A Genève, un projet de loi dans ce sens est d'ailleurs à l'étude.

Pour intensifier les dits rapports, il me semble qu'on devra à tout prix éviter de créer des ghettos universitaires. Les centres universitaires construits à la périphérie des villes sont, à mon avis, dangereux. Ces campus provoquent un grouillement en vase clos, parce qu'ils rassemblent à la périphérie un corps qui est marginal en soi. Le cœur de la cité, son centre culturel et social, se trouvent en ville: c'est là que doit se trouver l'université.

Il faut donc, je l'ai dit, intensifier les rapports entre la cité et son université. Je pense, avant tout, aux milieux économiques, culturels et artistiques: ils ont tout à gagner à un contact plus étroit avec l'université... qui, elle, ne peut que s'enrichir à ces mêmes contacts.

Autre contact à intensifier: celui entre l'université et le corps enseignant de la cité qui se recrute chez nous, pour le niveau secondaire, dans les facultés de notre Alma Mater. Seuls des rapports étroits et suivis entre le corps enseignant et l'université, par exemple par des stages de recyclage, pourront garantir une certaine homogénéité à notre enseignement public, qui fait trop souvent défaut encore.

J'ai évoqué ces problèmes universitaires dans la perspective genevoise qui est la mienne. Notre université est très internationale. Elle est aussi passablement animée. Des échanges intensifiés entre notre centre d'études supérieures et la cité pourront aider à combler le fossé qui a paru se creuser entre les étudiants et leurs aînés. On a pu constater, lors de certaines manifestations intempestives, que seule une très petite minorité était agissante. On a remarqué également qu'il s'agissait là, parfois, d'éléments de valeur. Ceux-là, précisément, que les partis politiques traditionnels n'avaient pas su attirer... et encore moins préparer à la vie politique. Enfin, on a relevé que les contestataires venaient le plus souvent de milieux familiaux nantis. Ce sont là des constatations auxquelles il vaut la peine de réfléchir. A l'Alliance des Indépendants, nous y réfléchissons, je vous l'assure.

Autre chose encore: à côté des contestataires bruyants, il y a ceux qui auraient de quoi contester — car il y a matière à cela — et qui se taisent. Parce qu'ils n'ont pas le temps de s'agiter. Lorsqu'on rencontre de ces jeunes gens, on remarque qu'ils auraient beaucoup à dire, que leurs critiques positives mériteraient d'être entendues. Mais face à l'opinion publique, ils sont perdus dans la masse silencieuse, celle dont on dit trop souvent qu'elle se moque bien de l'avenir de l'université. Voilà encore un point que je livre à vos réflexions. L'enseignement genevois, vu de l'extérieur, peut paraître à la pointe du progrès... helvétique. Il n'en demeure pas moins que nous avons, à Genève, beaucoup de problèmes à résoudre, et nous nous y attachons.

d) Les problèmes de l'intégration européenne

Quatre de nos thèses, auxquelles je faisais allusion tout à l'heure, sont consacrées aux rapports de la Suisse avec nos voisins et avec le monde extérieur en général.

Nous avons toujours été d'avis qu'il importait, pour notre pays, de ne pas « manquer le train européen ». Nous avons clairement dit que nous encourageons la collaboration entre l'AELE et le Marché commun en vue d'une fusion prochaine. Nous sommes d'avis

que, pour le moment, la Suisse a tout fait ce qu'elle pouvait dans ce sens mais c'est un effort qui doit se poursuivre sans relâche, comme il faudra poursuivre le rapprochement entrepris en direction des Nations Unies.

Pour l'ONU, comme pour la CEE, notre neutralité nous impose cependant l'obligation de répéter à intervalles réguliers que nous désirons demeurer neutres. Cette neutralité n'a-t-elle pas préservé notre patrie de toutes les guerres qui ont malheureusement dévasté l'Europe de façon si cruelle et ne nous a-t-elle pas permis de vivre en paix? Aussi longtemps que le monde n'a pas changé de visage, extérieurement et intérieurement (dans le cœur des hommes), et parfait les institutions garantissant une paix durable, cette neutralité, à laquelle le peuple suisse est si intimement attaché, garde toute sa valeur. Pour le moment, il ne saurait donc être question pour nous de certains engagements politiques sur le plan européen, comme il ne saurait être question — pour citer un exemple — de participer à des sanctions qui pourraient être votées à l'ONU.

Quant à la libre circulation de la main-d'œuvre, je n'ai pas besoin de vous dire que, vu notre situation très particulière et vulnérable au milieu de l'Europe, nous ne saurions y adhérer pour l'instant sans de très sérieuses réserves. Cependant, dans ce cas comme dans d'autres, la recherche de solutions nous amènera sans aucun doute, dans les années à venir, à collaborer avec nos voisins pour l'obtention d'un statut tenant compte des impératifs de l'heure sans sacrifier un patrimoine qui nous est si cher.

Cela ne nous empêchera pas de montrer et de prouver au monde que nous ne sommes pas meilleurs que nos voisins et que nous ne faisons pas de complexe de supériorité: l'Alliance des Indépendants désire que la Suisse se montre solidaire avec le monde auquel elle appartient. Un monde que, dans toute la mesure de nos modestes moyens, nous devons aider à devenir un peu meilleur qu'il n'est.